

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

« Les récents événements ont montré l'impératif pour chaque jeune de maîtriser la lecture, le décryptage de l'information et de l'image, dans les médias, sur Internet et les réseaux sociaux ; il s'agit d'apprendre à rechercher des sources fiables, à aiguïser son esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie »

Définition

- Enseignement interdisciplinaire,
- Code de l'éducation : tout enfant a droit à une formation scolaire qui intègre une pratique raisonnée des outils d'information, de communication.
- Le Cronier : l'omniprésence des TIC rend plus prégnante la nécessité d'un apprentissage de celles-ci au rang de nouveau droit de l'homme.

Objectifs

- Visée éducative et développement de valeurs et attitudes, voire de « savoir-devenir » (Frau-Meigs).
- Exercer la citoyenneté dans une société de l'information (droits et devoirs ; ex. protection de la vie privée, propriété intellectuelle),
- Comprendre et utiliser les médias de façon autonome (pensée critique ; évaluation de l'information, la source),
- Produire et diffuser des contenus.
 - Acquisition par les élèves une culture informationnelle.
 - Les élèves devraient prendre la mesure des pressions qui s'exercent sur eux et de pouvoir s'en préserver individuellement ou collectivement.

Enjeux

- Pour l'Unesco, MIL est une clé pour le développement social, culturel et économique des pays, des institutions et des individus au 21^{ème} siècle.
- L'intérêt d'être un « lettré » en information et médias et de se positionner dans la société numérique,
 - Renvoie à la translittératie.

Rôle du professeur-documentaliste

- Une spécialisation en science de l'information et la communication (présent dans référentiel prof-doc) qui en fait un intervenant privilégié auprès des élèves (compétences socle),
- Un partenaire avec les professeurs disciplinaires et les personnels d'éducation pour la mise en place de séquences intégrant l'ÉMI,
- Un interlocuteur avec le chef d'établissement pour en concevoir la programmation et la mise en œuvre (notamment cycle 4 : EPI),
- La promotion de partenariat sur les questions d'ÉMI.

Inclusion dans le programme

- Parcours citoyen, EAC, EPI, EMC,
- Mise en place d'un média au sein de chaque établissement
 - MEN a demandé au Conseil Supérieur des programmes de renforcer les contenus de l'ÉMI dans les programmes de l'école élémentaire et du collège.

Question de l'audiovisuel

- L'image n'est pas uniquement un art (c'est un langage, une culture).
- Dispositif d'éducation à l'image associé au Centre National du Cinéma (CNC).

Quelques informations

- D'après l'enquête Ipsos 2016 sur l'hyper-connectivité des jeunes : les 13-19ans passent en moyenne 14h10 par semaine sur internet (en 2012 = 12h20 ; 2015 = 13h30). C'est la 2^{ème} activité après le sommeil.
- CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des médias d'information) est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif : semaine de la presse et des médias dans l'école (SPME) ; Journée du direct ; Médiatik ; Wikiconcours ; Revue de la presse scolaire et lycéenne.
- La maîtrise des connaissances et des compétences propres à l'EMI n'est présente que dans le référentiel de compétences que du prof-doc.
 - Une mention dans les référentiels des autres enseignants aurait pu plus les faire se sentir concernés.

DATES CLÉS DE L'EMI

- 1920 • « Journal scolaire » de Célestin Freinet.
→ Premier pas vers l'introduction des médias à l'école
- 1966 • Lancement de l'ICAV (Initiation à la culture audiovisuelle) par René Labordorie (ancien directeur du CRDP Aquitaine, devenu IPR).
→ ICAV devient ICOM (Initiation à la communication) dans les années 70.
- 1975 • JTA (Jeune Téléspectateur Actif) à l'école, mais aussi associations, centres de loisir et bibliothèques.
→ Action interministérielle (éducation, culture, santé, jeunesse et sports, agriculture)
- 1976 • MEN René Haby préconise l'entrée de la presse (écrite ou audiovisuelle) dans les établissements scolaires.
→ En raison de « l'intérêt que présente l'usage pédagogique de la presse dans les différentes disciplines » ;
→ L'ÉAM se construit d'abord autour de la culture visuelle et de la presse comme support pédagogique.
- 1979 • UNESCO propose de qualifier d'ÉAM, toutes les manières d'enseigner l'histoire de la création, l'utilisation et l'évaluation des médias ; ainsi que leur impacts social, leurs implications médiatique...
- 1982 • Déclaration de Grunwald sur l'éducation aux médias, de l'UNESCO : nécessité d'une formation aux médias quelque soit l'âge ; formation des éducateurs...
→ Usage éclairé
- 1983 • Création du CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) par Jacques Gonnet (univ., spécialiste de l'éducation et des médias)
- 1989 • Lancement de la « semaine de la presse et des médias dans l'école » (3ème semaine de mars par le CLEMI).
→ 2016, 2017 et 2018 : d'où vient l'info ?
- 2003 • Déclaration de Prague (Unesco)

- 2005 • Proclamation d'Alexandrie (Unesco)
- 2006 • Publication du kit « L'éducation au médias » de l'Unesco, à l'intention des enseignants, des élèves, des parents et des professionnels.
→ Langues : anglais, français et arabe
→ Auteur : Divina Frau-Meigs
• Adoption de la charte européenne pour l'éducation aux médias
• Apparition de l'ÉAM dans le S3C (décret du 11/07/2006)
- 2007 • Rapport de l'IGEN (Bizot-Brunet) pose les bases de l'ÉAM par la maîtrise des codes et des langages médiatiques et le développement de l'esprit critique (citoyenneté).
• CLEMI est mis sous-tutelle du MEN (service du réseau Canopé)
- 2009 • Rapport Assouline (sénateur français). Les nouveaux médias : les jeunes libérés ou abandonnés
→ Paradoxe de l'omniprésence des médias et d'une totale absence dans la sphère éducative.
→ 5ème partie du rapport : valorisation du métier de prof-doc passant par la redéfinition des missions et par responsabilités des modules d'ÉAM (collabo avec ens. Disc.)
- 2012 • Unesco parle désormais de Medias and Information Literacy (MIL) à Moscou (naissance EMI !)
→ L'information ne s'approprie pas que au niveau « actualité » (mais aussi « knowledge » et « data »).
→ Nécessiter de mettre en place des compétences transmédiateur pour recevoir information, l'évaluer, la produire et la diffuser
- 2013 • ÉAM devient ÉMI (loi refondation de l'école de la République)
→ Son chapitre 1er pose parmi les missions de l'École de "développer les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication"
- 2015 • MEN fait de l'EMI un axe de l'apprentissage citoyen tout au long de la scolarité.

Charlie hebdo